



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU 7^{EME} OPEN INTERNATIONAL

Article 1 : Généralités

L'association Noisiel Échecs organise le 7^e Open International de Noisiel du samedi 9 au 13 juillet 2022 à la salle polyvalente de la Ferme du Buisson, 36 cours du Buisson, 77186 Noisiel.

Il comporte les groupes suivants :

- un Open A ouvert aux joueurs de plus de 1900 Elo ;
- un Open B ouvert aux joueurs de 1400 à 2000 Elo ;
- un Open C ouvert aux joueurs de moins de 1600 Elo.

Le tournoi est limité à 200 inscrits, tous Opens cumulés.

Les joueurs doivent être licenciés A à la F.F.E. pour la saison en cours (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

L'organisateur se réserve le droit de se réserver le droit de surclasser un joueur, compte tenu des résultats que celui-ci a obtenu dans les éditions précédentes de l'Open ou dans d'autres compétitions d'échecs en France ou à l'étranger. Sa décision est sans appel.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies au 88^e Congrès de Goynuk en octobre 2017 et entrées en application au 1^{er} janvier 2018.

Les appariements se font au Système Suisse intégral défini par les règles FIDE C.04 approuvées par le 83^e Congrès d'Istanbul en septembre 2012 (forts-faibles, aucune protection de club ou de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre de la F.I.D.E.).

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage) et réglé leurs droits d'inscription.

Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE.

Article 3 : Frais d'inscription

Les droits d'inscription à l'Open A s'élèvent à 62 € pour les adultes et 43 € pour les jeunes (nés en 2002 et après) et, majorés à 72 € et 50€ respectivement après le 2 juillet 2022.

Les droits d'inscription à l'Open B s'élèvent à 44 € pour les adultes et 31 € pour les jeunes (nés en 2002 et après), majorés à 52 € et 36 € respectivement après le 2 juillet 2022.

Les droits d'inscription à l'Open C s'élèvent à 36 € pour les adultes et 25 € pour les jeunes (nés en 2002 et après), majorés à 44 € et 31 € respectivement après le 2 juillet 2022.

L'inscription est gratuite pour les GM, MI, GMF et MIF.

Article 4 : Cadence de jeu

La cadence pour les 3 opens est de 90 minutes pour toute la partie avec 30 secondes d'incrément par coup.

Article 5 : Horaires des rondes

Les horaires sont les suivants :

Vérification des licences et pointage : samedi 9 juillet 2022 de 8h30 à 9h30

Clôture des inscriptions : samedi 9 juillet 2022 à 9h45

Rondes :

1. samedi 9 juillet 2022 à 10 h
2. samedi 9 juillet 2022 à 15 h 30
3. dimanche 10 juillet 2022 à 10 h
4. dimanche 10 juillet 2022 à 15 h 30
5. lundi 11 juillet 2022 à 10 h
6. lundi 11 juillet 2022 15 h 30
7. mardi 12 juillet 2022 10 h
8. mardi 12 juillet 2022 15 h 30
9. mercredi 13 juillet 2022 à 10 h

Clôture du tournoi et remise des prix : mercredi 13 juillet 2022 à 15 h

Article 7 : Classement

Il sera attribué un point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 pour une défaite.

En cas de nombre de points identiques, les joueurs ex æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué des résultats des deux adversaires avec les sores les plus bas, le Cumulatif et la Performance, dans cet ordre.

Dans le cas où une erreur d'enregistrement des résultats a été commise, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant l'affichage de la ronde R+2. Dans le cas contraire, le résultat sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être rectifié.

Article 8 : Liste des prix

Les prix communiqués par l'organisateur dans les différents moyens de communication et de publicité sont donnée à titre indicatif sous réserve de la présence de :

- 70 joueurs dans l'Open A
- 70 joueurs dans l'Open B
- 40 joueurs dans l'Open C

L'organisateur se réserve le droit de ne pas attribuer de prix dès lors qu'il y a moins de 5 joueurs dans une catégorie.

La liste définitive des prix sera affichée avant le début de la ronde n°5.

Ces prix sont attribués à la place (non partagés) et non cumulables. Chaque lauréat recevra le prix le plus important auquel il est éligible. Les prix ne seront remis qu'aux participants présents à la remise des prix.

Article 9 : Byes autorisés

Pendant les six premières rondes, les joueurs ont la possibilité de prendre jusqu'à deux « byes » à un demi-point, à condition de le signaler à l'arbitre principal avant la fin de la ronde précédente. Les byes ne sont pas autorisés dans les trois dernières rondes.

Article 10 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 60 minutes de retard est déclaré forfait.

Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi.

Les forfaits et abandons de tournoi non justifiés seront automatiquement signalés au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Tout joueur forfait à une ronde et apparié sur un autre tournoi ne pourra prétendre réintégrer le tournoi.

En cas de forfait, vous pouvez contacter l'arbitre principal par **SMS au 06 45 50 57 48.**

Article 11 : Annonce des résultats

À l'issue de la partie, les joueurs doivent indiquer le résultat sur leur feuille de partie, signer leur feuille de partie et celle de leur adversaire, ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule. Le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de partie nulle) doit apporter les originaux des deux feuilles de partie à la table d'arbitrage.

Article 12 : Appareils électronique

Les téléphones mobiles et autres appareils de communication électronique sont tolérés dans la salle de jeu à condition d'être dans un sac fermé et complètement éteints. Tout son émis, sonnerie, alarme ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie. S'il est manifeste qu'un joueur a utilisé un tel appareil dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

Les téléphones et appareils électroniques peuvent également être déposés à la buvette.

Article 13 : Equipe d'arbitrage

L'arbitrage est assuré par Jocelyn AZZEGAG (Arbitre Fide), arbitre principal,

Il est assisté de Khaled BENADDOU (Arbitre International) et Vincent LEITIENNE (Arbitre Fédéral Open 1)

Arbitre 14 : Commission d'appel

La commission d'appel est constituée avant le début de la première ronde. Sa composition sera affichée dans la salle du tournoi et annexée au présent règlement.

Article 15 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 16 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur (RI).

Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission d'un arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal,

L'organisateur,